

Ordre du jour :

- Présentation du diagnostic sur l'avifaune réalisé par Bretagne Vivante

Étaient présents :

Collectivités territoriales et représentants de l'état

- | | |
|-----------------------|--|
| • Jean-Claude DAVID | conseiller communautaire délégué à la démarche « littoral » – Morlaix Communauté |
| • Margot BORGNE | vice-présidente – Morlaix Communauté |
| • Pierre LEGENDRE | chef du service Mer et Littoral – Morlaix Communauté |
| • Benjamin URIEN | responsable du service Espaces naturels, Cadre de vie – Morlaix Communauté |
| • Nolwenn MALENGREAU | chargée de mission Natura 2000 Baie de Morlaix – Morlaix Communauté |
| • Michel LEDARD | chargé de mission – DREAL Bretagne – Service du Patrimoine Naturel |
| • Cécile GICQUEL | chargée de mission – Agence des Aires Marines Protégées |
| • Denis SEDE | chef Unité Affaires Maritimes – DDTM Morlaix |
| • Yann JACOB | chargé de mission – Bretagne Vivante |
| • Benoist DEGONNE | conservateur-bénévole de la réserve des îlots de la baie de Morlaix – Bretagne Vivante |
| • Roger UGUEN | bénévole/ornithologue – Bretagne Vivante |
| • Laurent THEBAULT | bénévole/ornithologue – Bretagne Vivante |
| • André LALLONDER | vice-président – Association de Chasse du Domaine Public Maritime du Finistère |
| • Patrice COANT | technicien – Fédération de Chasse du Finistère |
| • Anaïs GUERIN-CHAPEL | chargée de projet – Compagnie Armoricaïne de Navigation (rep.) |

Excusés :

- | | |
|---------------------|--|
| • Jacques MAOUT | bénévole/ornithologue – Bretagne Vivante |
| • Even de KERGARIOU | bénévole/ornithologue – Bretagne Vivante |

Déroulé de la réunion

Nolwenn Malengreau rappelle le cadre de la commande du diagnostic de l'avifaune en baie de Morlaix. Dans le cadre du lancement de la démarche Natura 2000 en baie de Morlaix, il est apparu que de nombreuses observations sur les oiseaux fréquentant la baie existaient mais qu'une faible partie était structurée. Si les données sur le suivi des colonies d'oiseaux marins nicheurs étaient relativement facilement exploitable, il n'en était pas de même pour les données des dernières années sur les oiseaux hivernants.

Morlaix Communauté a donc confié la réalisation d'un diagnostic sur l'avifaune, à l'échelle du site Natura 2000, à Bretagne Vivante. La réunion de ce jour est l'occasion, pour Yann Jacob, chargé de mission à Bretagne Vivante, de présenter les résultats de ce travail. Le support informatique de présentation est joint au compte-rendu. La version définitive du rapport d'étude sera transmise aux membres du groupe de travail et mise en ligne sur le site internet dédié à Natura 2000 en baie de Morlaix, dès que possible.

Historique

Yann Jacob rappelle l'historique de la connaissance de l'avifaune en baie de Morlaix, ainsi que les caractéristiques actuelles de la Zone de Protection Spéciale de la baie.

Le site n'est pas isolé, des échanges d'oiseaux sont observés avec les sites Natura 2000 voisins, notamment ceux de la Côte de Granit Rose et du Tregor-Goëlo. La ZPS, étendue largement en 2008, couvre aujourd'hui 274 km², d'un seul tenant. Le site est à 97 % marin et intègre une fine frange littorale en fond de baie et le long de la côte trégoroise.

L'intérêt de la baie pour l'avifaune est identifié de longue date, avec notamment la création de la réserve des îlots de la baie de Morlaix dès 1962, à l'initiative de Bretagne Vivante. La réserve a été créée pour la protection des oiseaux marins nicheurs.

Des données régulières sur l'avifaune de la baie existent depuis les années 1950, mais sous formes très diverses. La base de données construite dans le cadre de l'étude cumule 35000 données géoréférencées et détaillées. Elle mentionne 211 espèces différentes ayant été observées en baie entre 1824 et 2012.

Les monographies d'espèces

Le rapport présente des monographies, plus ou moins détaillées en fonction des données réunies, pour 92 espèces présentes en baie.

André Lallonder s'interroge sur les choix de gestion à mener lorsque deux espèces de l'annexe I entrent en compétition. Le Faucon pèlerin, espèce annexe I de la directive oiseaux, fréquente la baie de manière très régulière au printemps depuis 2011. Son stationnement à proximité de l'Île aux Dames a fortement contribué à l'abandon du site par les sternes en période de reproduction. Yann Jacob rappelle que le faucon pèlerin se nourrit exclusivement d'autres oiseaux et est donc un prédateur naturel des sternes. Toutefois une demande d'effarouchement avait été déposée par Bretagne Vivante en 2012. Cette dernière avait fait l'objet d'un refus de la préfecture du Finistère. Cette demande avait été motivée par l'absence de sites de repli pour la Sterne de Dougall sur le littoral français. Or par la suite, il est apparu que l'espèce est parvenue à se reproduire aux Glénan et sur l'îlot de la Colombière (22). Depuis, le choix est fait de ne pas intervenir lorsque deux espèces de l'annexe I entrent en compétition. Ce point de vue est également partagé par la DREAL.

André Lallonder note que les sternes ont également disparu de l'îlot Trevoc'h, dans les abers, suite à une compétition avec une autre espèce. Yann Jacob précise qu'à Trevoc'h, les sternes nicheuses, présentes de 1965 à 1992, ont abandonné la colonie à cause d'une trop forte compétition avec les goélands. Une situation identique avait été observée sur les îlots de la baie dans les années 70. Trevoc'h et les îlots de la Baie de Morlaix ont fait l'objet de grosses campagnes de limitation des goélands pour permettre la présence des sternes (appâts empoisonnés). Ces actions de gestion ont permis le retour des sternes en baie de Morlaix. Cependant il est important de noter que le retour des sternes en baie coïncide avec l'abandon de la colonie de Trevoc'h.

Yann Jacob souligne qu'aujourd'hui les effectifs de goélands bretons sont suivis sur les colonies en milieu naturel et en milieu urbanisé. Les effectifs en colonies en milieu naturel sont en fort déclin depuis quelques années.

Les oiseaux nicheurs

Des monographies ont été rédigées pour 9 espèces d'oiseaux marins, 3 espèces de limicoles (petits oiseaux des vasières), 1 échassier, 2 anatidés (canards), 1 rapace et 1 espèce de passereau.

Le statut au sein de la ZPS reste à affiner pour quatre espèces : le Martin-pêcheur (1 donnée de couple nicheur depuis 1980), la fauvette pitchou, l'hirondelle des rivages et le traquet motteux.

Michel Ledard note que le réseau Natura 2000 est très peu représentatif pour le Martin-pêcheur et la fauvette pitchou, car ces deux espèces ne présentent pas de fortes densités en période de reproduction mais ont une large répartition géographique en France. La prise en compte est tout de même plus aisée pour la fauvette pitchou car elle niche sur les landes, habitats d'intérêt communautaire. Nolwenn Malengreau souligne que la présence du Martin-pêcheur nicheur dans les estuaires doit faire l'objet d'une attention particulière lors de l'aménagement éventuel de la servitude publique de passage sur le littoral, dans les secteurs non aménagés à ce jour.

Le macareux moine n'est plus nicheur en baie depuis 2012. En 1969-70, la colonie était formée de 32-33 couples. La baie de Morlaix était un des sites les plus au sud de l'aire de répartition de l'espèce, il est donc peu probable que de nouveaux couples s'y réinstallent.

Trois espèces de goélands nichent sur les îlots de la baie : le goéland argenté, le goéland brun et le goéland marin. Le goéland argenté est le plus abondant des trois, avec environ 1500 couples nicheurs au sein de la ZPS. Cet effectif a diminué fortement, sachant que les seuls îlots de la réserve accueilleraient autrefois une population de taille équivalente. Actuellement la production en jeunes goélands argentés est quasi-nulle en baie. L'union européenne a une responsabilité particulière pour le goéland brun qui est moins abondant car cette espèce n'est présente qu'en Europe de l'ouest. La population de goélands marins, prédateur notamment des deux autres espèces de goélands, est stable.

Les trois espèces de sternes présentes en baie ne s'y sont pas reproduit depuis 2012. En 2010, l'Île aux Dames accueillait 1200 couples de sternes caugek. L'Île aux Dames était, jusqu'en 2012, l'un des deux sites majeurs, en France, pour la reproduction de cette espèce et l'unique colonie stable pour la sterne de Dougall. 2500 couples de sternes de Dougall nichent en Europe dont une grosse colonie d'environ 1000 individus sur une île Irlandaise. Les autres couples sont dispersés en petites colonies. L'effectif maximum observé pour l'espèce en baie de Morlaix date des années 90, avec l'installation d'une centaine de couples. La sterne de Dougall a été observée pour la première fois en France en 1824, en baie de Morlaix. L'Île aux Dames est le site préférentiel de reproduction pour les sternes en baie de Morlaix, même si de nombreux autres îlots ont déjà permis la reproduction de sternes. La désertion de la baie par les sternes en période de reproduction est sans doute le fruit de l'effet cumulé de plusieurs sources de dérangement : présence du Faucon pèlerin, spécialisation de certains goélands sur la prédation des poussins de sternes, et présence ponctuelle d'autres espèces prédatrices (hibou des marais, épervier). Certains de ces événements pourraient être insignifiants sur une colonie se portant bien, mais peuvent avoir des conséquences fortes sur une colonie déjà perturbée.

La sterne arctique a également niché en baie jusqu'en 1965. Ces dix couples formaient la dernière colonie régulière des côtes françaises.

Une cinquantaine de couples d'Huitriers-pies nichent sur les îlots de la ZPS, en faisant le limicole le plus abondant en période de reproduction.

Le Grand-Gravelot ne niche plus dans la ZPS depuis 2012. En 1984, 20 couples étaient installés en baie de Morlaix, sur 16 sites différents. Le cordon de Terenez a accueilli jusqu'à 6 couples simultanés. Le dernier couple observé a été vu sur l'île Blanche, au nord de Callot, en 2012. Les habitats favorables sont toujours présents mais sans doute soumis à un dérangement trop important : fréquentation accrue du littoral (piétons, bivouacs en kayak...), présence de chiens errants...

Le Gravelot à collier interrompu nichait en baie de manière irrégulière jusqu'en 2002. La dernière observation d'un couple nicheur était à la Groue, à Saint Pol de Léon.

La population de Grands Cormorans est stable sur la ZPS. 260 couples de Cormorans huppés nichent dans la ZPS. Les cormorans nichent tôt en saison, dès le mois de janvier.

60 couples d'Aigrettes garzettes nichent sur les îlots de la baie, parmi les lavataires. Installées en 1992, la population a augmenté jusqu'en 2000. La colonie des îlots a ensuite observé un léger déclin, sans doute lié entre-autre à l'augmentation de la prédation sur les poussins par des goélands marins, mais également à l'installation d'une nouvelle colonie arboricole au Dossen, sur la commune de Santec.

15 couples de Guillemots de Troil nichaient sur le sommet du grand rocher de la Méloine jusqu'en 1960.

Les espèces hivernantes

La ZPS accueille entre 15 et 20 000 limicoles en hivernage chaque année, soit ¼ des effectifs finistériens et 3 % des populations françaises. La ZPS revêt une importance nationale pour 13 espèces de limicoles, car elle accueille, pour ces espèces, plus de 1 % des effectifs hivernants de France. La ZPS est également un site d'importance nationale pour les bernaches cravants et les harles huppés.

Michel Ledard souligne que l'effectif relevé de chevaliers guiguettes est important mais qu'il faut l'interpréter prudemment car cette espèce hiverne également dans les terres et le calcul du seuil d'importance nationale se fait à partir des dénombrements Wetlands de la mi-janvier, qui ne comptabilisent que les individus côtiers.

Margot Borgne s'interroge sur les raisons de la présence des Bernaches cravants dans les prairies bordant la Penzé. Le report des bernaches dans les prairies côtières a été fréquemment observé cet hiver en plusieurs endroits du littoral atlantique. Yann Jacob précise que les Bernaches sont herbivores. Elle s'alimentent préférentiellement de zostères, en début de saison, puis d'algues vertes. Lorsque les ressources en nourriture sont peu abondantes sur l'estran, ou indisponibles, elles peuvent être amenées à brouter dans les prairies. Nolwenn Malengreau informe que pour la première fois en baie, une parcelle de céréales d'hiver a été broutée en quasi totalité en bordure de Penzé, cet hiver. L'agriculteur s'interroge des possibilités d'indemnisation. André Lallonder témoigne de possibilités d'indemnisation en bordure du lac du Der, lors de ravages aux cultures par les grues. Denis Cède propose de contacter le SEA (Service Économie Agricole) pour avoir une réponse. Cécile Gicquel va interroger ses collègues de la façade atlantique pour voir si des cas similaires ont été observés ailleurs.

Pierre Legendre s'interroge sur l'absence de regroupements de limicoles en haut de l'estuaire de Penzé. Yann Jacob explique que la partie amont de l'estuaire n'est pas favorable aux gros rassemblements de limicoles car il est très étroit à cet endroit.

Les effectifs de harles huppés, de plongeurs et d'alcidés (pingouins, guillemots...) sont sans doute sous-estimés car ils ne représentent que les individus visibles depuis la côte. En effet, Michel Ledard informe que les dernières études menées sur le large proche, non visible de la côte met en évidence une importante fréquentation de ce secteur par ces espèces. Les zones à lançons, telle que la baie de Lannion par exemple, apparaissent comme des zones fonctionnelles importantes pour ces espèces. Les textes des monographies seront modifiés en conséquence. Il souligne également la nécessité de tenter de mettre en corrélation les secteurs fréquentés par les harles avec la nature des fonds marins dans le DocOb. En rade de Brest, il est apparu que les canards plongeurs piscivores fréquentaient essentiellement les aplombs des bancs de maërl pour s'alimenter.

Les relations entre activités humaines et avifaune ne sont pas toujours bien documentées. Ainsi, par exemple, il n'existe pas d'informations disponibles sur l'effet des cultures ostréicoles sur tables, sur les oiseaux piscivores plongeurs.

Yann Jacob précise que les cartes présentées font état de secteurs préférentiels à dire d'expert. Les bordures des patatoïdes ne doivent pas être interprétées comme des limites nettes de fréquentation.

Michel Ledard s'interroge sur la fréquentation de la ZPS par les mouettes mélanocéphales. Yann Jacob répond que des effectifs importants sont observés en migrations post- et pré-nuptiales.

Discussion sur les enjeux

Laurent Thébault souligne l'importance de l'îlot Ti Saozon, à l'est de l'île de Batz, pour l'avifaune. Après vérifications, l'îlot est intégralement propriété de la commune. Cet îlot est dans la ZPS (périmètre oiseaux) et hors de la ZSC (périmètre habitats, faune, flore).

Limitier la perturbation sur les sites de reproduction et des zones fonctionnelles pour les hivernants

La tranquillité des sites de reproduction est essentielle pour l'installation de couples nicheurs et permettre l'élevage des jeunes. La tranquillité de certains îlots, tel que Ty Saozon, n'est pas toujours assurée. De même l'absence de fréquentation par les chiens et les promeneurs des sillons favorables aux Gravelots est indispensable pour permettre le retour de l'espèce en baie en période de nidification. Les falaises de Primel sont également favorables théoriquement à l'installation de colonies d'oiseaux marins mais sont fréquentées régulièrement.

Les dérangements des limicoles sur les vasières par les chiens semble avoir augmenté ces dernières années, provoquant des envols répétés des oiseaux.

Espèces invasives

Yann Jacob s'interroge sur l'impact que peut avoir la fréquentation des îlots par le ragondin en période de reproduction des oiseaux marins. André Lallonder note que l'espèce est herbivore et ne prédate donc pas les poussins, cependant il se pourrait que le passage du ragondin induise un dérangement.

Michel Ledard s'interroge sur les possibilités de dératiser efficacement de nouveaux îlots. Yann Jacob rappelle que les îlots de la Réserve associative ont fait l'objet d'une dératisation et qu'un dispositif de veille est toujours en place. Ce dispositif est efficace et les îlots n'ont pas été recolonisés. Des essais de dératisation sur des îlots proches de la côte ont été réalisés dans le cadre du programme Life sur les Sternes de Bretagne. Ces campagnes de dératisation ont montré leur efficacité jusqu'à 10 ans, sur certains îlots pourtant facilement recolonisables de part la proximité de la terre ferme. Ty Saozon et Enez Pigued, notamment, pourraient gagner en attractivité pour l'avifaune après dératisation.

Margot Borgne s'interroge sur l'effet de la présence des Griffes de sorcières sur le littoral, notamment à Callot, et de leur impact possible sur les oiseaux. Les sites actuellement colonisés par les Griffes de sorcières en baie de Morlaix n'ont pas d'intérêt particulier pour les oiseaux : ce ne sont ni des zones d'alimentation, ni des zones de reproduction. L'effet sur l'avifaune de la présence de ces plantes est à ce jour négligeable, les milieux naturels sont plus impactés.

Suivis de l'avifaune

Le programme CorMor, pour mieux connaître la biologie des cormorans huppés, n'intègre pas les populations de la baie de Morlaix. Cependant, l'Observatoire Manche-Mer du Nord prévoit pour 2015 de mener des suivis sur l'élevage des jeunes cormorans huppés et sur l'étude des pelotes de réjection, en baie de Morlaix, avec le protocole CorMor.

Protection réglementaire

Les sept îlots de la baie gérée par Bretagne Vivante sont en réserve associative. 3 de ces îlots font l'objet d'une protection réglementaire car ils bénéficient d'un Arrêté de protection de biotope. Une réflexion est initiée depuis la fin du programme Life sur les sternes en Bretagne, sur l'opportunité de créer une Réserve Naturelle Nationale pour renforcer et pérenniser la protection des îlots. Actuellement les îlots sont en cours de transfert de propriété auprès du Conservatoire du Littoral. Benjamin Urien rappelle que le Conservatoire du littoral ne finance pas les actions courantes de gestion sur les terrains dont il est propriétaire. Le financement est du ressort du gestionnaire désigné pour le site. Les actions de gestion, telles que la fauche, la mise en défends, la signalisation de sensibilisation, par exemple, peuvent faire l'objet de financements via des contrats Natura 2000 sur les sites en animation.

Morlaix Communauté est gestionnaire des terrains du Conservatoire du littoral sur son territoire. Pour la suite de la gestion des îlots, il pourrait être envisager un schéma de gestionnaires proche de celui existant sur les landes du Cragou, avec une gestion déléguée à Bretagne Vivante, gestionnaire historique des îlots.

Cécile Gicquel précise que le projet de Réserve Naturelle Nationale des îlots de la baie de Morlaix est toujours à l'ordre du jour pour l'Agence des Aires Marines Protégées, mais que la priorité localement est d'abord de rendre la démarche Natura 2000 opérationnelle. Michel Ledard précise que la création d'une Réserve Naturelle Nationale nécessite une connaissance bien assise des composantes écologiques du site et une large adhésion des acteurs locaux. L'avancée de ce projet en baie de Morlaix doit donc s'appuyer sur le contenu du Docob et le processus de concertation associé.

Yann Jacob rappelle que le programme d'acquisition de connaissance Biodiversité en Baie de Morlaix, financé entre autre par l'Agence des Aires Marines Protégées et Morlaix Communauté, se poursuit et bénéficie tant à la démarche Natura 2000, qu'à l'avancée du projet de Réserve Naturelle Nationale.

Le projet de RNN avait émergé lorsque l'enjeu sterne était fort en baie de Morlaix. Michel Ledard note qu'actuellement, un tel projet de réserve doit s'appuyer sur l'ensemble des composantes patrimoniales marines (habitats et espèces) présentes et pas uniquement sur les enjeux oiseaux.

La baie de Morlaix dispose d'autre part de deux Réserves de chasse. André Lallonder note que les réserves de chasse ne remplissent pas systématiquement leur rôle de réservoir de biodiversité si aucune gestion sur les milieux n'est mise en œuvre. La réserve de Beauguillot, dans le Cotentin, est un bel exemple de réserve de chasse gérée qui a permis de multiplier par 10 le nombre d'oiseaux présents et de renforcer l'aspect

pédagogique du site. En baie de Morlaix, la chasse sur le domaine public maritime se pratique essentiellement en soirée par un petit nombre de personnes. La pression de chasse y est assez faible. La chasse à la passée en baie de Morlaix cible essentiellement les colverts, sarcelles et canard siffleurs. Les populations de canards siffleurs et de Pluviers dorés, autrefois présents en nombre sur la vasière de Tregondern, ont fortement déclinées. André Lallonder suggère que la disparition des canards siffleurs est liée à la régression des herbiers de zostères à cet endroit, base de leur alimentation. Yann Jacob relaie également une modification d'usage sur le site avec l'utilisation régulière d'une moto-chenille en hiver par un ostréiculteur sur la vasière. Nolwenn Malengreau propose de profiter du temps de rédaction du Docob pour échanger sur les périmètres actuels des réserves de chasse en baie et voir s'ils permettent à ces dernières de remplir pleinement leur rôle de zone de tranquillité pour l'avifaune.

Merci à tous pour votre participation !